Nº 2022/149/1.5 Feuillet nº186

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir

31

22

200

ш

Ш

= :

=5 |

=

mt.

==

58 Avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-deux, le 12 décembre, à heures et trente minutes, le Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation: 5 décembre 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	30
Votants :	38
Pour:	38
Contre:	0
Abstention :	0

PRÉSENTS:

Titulaires : Didier CLERJOUX, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel Marie-Claire ADOUX, Régine ANGLARD. MEYNARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Yves VERGNE, Nicole RAVIDAT DUBREUIL.

Suppléant: Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY, Emmanuel REBIERE

représente Dominique DURAND.

Excusés: Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Francis AUMETTRE, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD-BOUTINAUD donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Gaston GRAND, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE: Mme Marie-Claire ADOUX.

OBJET: Convention de partenariat avec la CABB pour l'accueil des enfants à l'ALSH de Larche

Considérant la compétence « Gestion et financement des accueils de loisirs sans La Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir souhaite que les familles résidant sur son territoire, à proximité de Larche, puissent bénéficier du service Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Enfants de la Couze », avec application de la grille tarifaire en vigueur pour les familles résidant sur l'ex-communauté de communes Vézère-Causse. En contrepartie, la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir verse à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, gestionnaire de l'ALSH, une participation financière pour le fonctionnement du service.

AR Prefecture

024-200041150-20221212-DE2022149-DE Recu le 20/12/2022

Ce dispositif fait l'objet d'une convention entre les deux collectivités, qui arrive à échéance au 31 décembre 2022, il est donc proposé de la renouveler, à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023, avec actualisation des conditions financières au regard du coût réel du service en 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la signature d'une convention entre la CABB et la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, afin de fixer le cadre financier et fonctionnel autorisant la fréquentation de l'ALSH Les Enfants de la Couze par les familles de la Communauté de Communes.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention et à prendre toute disposition pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 16/12/2022

> Le Président, Dominique ROUSQUET Terrassonnais

> > Communauté de Communes 98 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilled eu 95 53 50 96 10

> > > Takt Périgord No

Terrassonnais

AR Prefecture

024-200041150-20221212-DE2022149-DE Regu le 20/12/2022

Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Levilledieu 05 53 50 96 10

Haut Périgord No